5 - REGISTRE DE SUIVI DES LOTS AVANT COMMERCIALISATION

*Pour les vins en vrac vendus au négoce**

DATE DE CONSTITUTION DU LOT ET (N° DE LOT FACULTATIF)	DENOMINATION AOC ET MILLESIME	VOLUME DU LOT	N° DE CUVE	N° D'ANALYSE ET NOM DU LABORATOIRE	NOM DU NEGOCE

*A remplir dès la constitution des lots